

Réponse à l'appel à propositions de recherche LITEAU 2011

A) RECAPITULATIF DE LA PROPOSITION

QUELLES SOLIDARITES TERRITORIALES ET QUELLES STRATEGIES POUR LA RESILIENCE DU LITTORAL A LA SUBMERSION MARINE (RECU)

Axe(s) de l'appel à proposition de recherche : Axe 3 Stratégie et prospective, protéger et aménager le littoral et l'interface maritime de demain

Responsable scientifique : Hélène Rey-Valette - Maître de Conférences
LAMETA - Faculté d'Economie
Av R. Dugrand CS 79606 34960 Montpellier Cedex 02
Tel : 04 34 43 25 08 / 06 82 87 71 89
Fax : 04 34 43 25 62
helene.rey-valette@univ-montp1.fr

Résumé de la proposition

Objectifs

L'objectif du projet est d'explorer les modalités de mise en œuvre de politiques sans regret permettant d'anticiper le recul stratégique en tenant compte des perceptions des populations de façon à renforcer l'acceptabilité de ces mesures et à identifier les possibilités de financement privé dans un contexte de raréfaction des budgets publics. Il s'agit en particulier, d'identifier des outils financiers et/ou réglementaires innovants permettant de financer des actions d'aménagement, des mesures de compensations financières en veillant à l'équité des contributions au sein de la population en fonction des niveaux de concernement et des solidarités territoriales existantes. Ces solidarités seront étudiées à travers deux séries d'enquêtes couplées à des expériences d'économie expérimentale dans des communes spatialement distribuées perpendiculairement à la côte selon un gradient d'éloignement progressif mer/terre. Ces perceptions et comportements individuels seront rapprochés d'un diagnostic des solidarités terre-mer mené sur quelques sites exemplaires en termes écologique, économique, social et institutionnel. Il s'agit d'étudier les solidarités écologiques au niveau des infrastructures écologiques de protection (plages-dunes-zones humides), la structure des flux économiques et des solidarités sociales et comment ces flux s'articulent avec l'échelle des cellules sédimentaires et avec celle des dispositifs institutionnels de gouvernance. A partir de ces nouvelles connaissances il s'agit ensuite d'identifier dans le cadre d'une démarche de prospective participative comment les acteurs locaux s'approprient ces outils (deux ateliers thématiques), comment ceux-ci font évoluer leur perception de l'aménagement de leur territoire et quelles mesures sans regret ils imaginent pour initier de bonnes pratiques facilitant la mise en place de politiques de recul à plus long terme. Le caractère innovant du projet réside dans sa thématique, le recul stratégique et ses modalités de financement étant peu étudiés, dans son échelle d'étude des perceptions et des comportements organisée selon un gradient spatial mer/terre et, du point de vue méthodologique, dans son recours à l'économie expérimentale, jamais encore appliquée au domaine des risques littoraux et à une démarche de prospective participative.

Hypothèses

L'hypothèse centrale du module "Apport de connaissances" est qu'il existe des solidarités territoriales (subjectives par les perceptions des populations et objectives à travers les flux) qui offrent la possibilité de répartir les contributions fiscales à la gestion du trait de côte sur une population plus large que celle exposée au risque de submersion.

L'hypothèse faite pour le module de co-construction est que la mise en place d'ateliers de prospective participative permet, à partir de connaissances d'experts, d'impulser des processus d'intelligence collective à l'échelle des territoires pour imaginer des scénarios de mesures sans regret originaux et opérationnels.

Méthodes

Le projet est structuré en deux modules interactifs (A et B). Le module A permet un apport de connaissances nouvelles qui sont rendues actionnables, au sens des sciences de gestion, à travers un processus de co-construction (module B). Ce dernier est organisé autour de sites pilotes (qui seront choisis par le groupe partenarial en fonction de l'importance des enjeux vis-à-vis de la gestion du trait de côte) et de communes volontaires pour les ateliers de prospective participative en vue d'élaborer des scénarios de mesures sans regret.

A - Apport de connaissance			
A1- Synthèse des références	A2- Etudes des comportements individuels	A3 – Diagnostic des flux et des solidarités collectives sur quelques sites	A4 – Etude des options de financement
B- Co-construction d'options d'aménagement			
B1- Mise en place d'un groupe partenarial et identification sites	B2 – Ateliers thématiques autour des modalités de mise en œuvre des options de financement (A4)	B3- Ateliers prospectifs sur la mise en œuvre des mesures d'aménagement sans regret	

En grisé la partie relevant du cofinancement par le CPER

La partie "apport de connaissance" mobilisera les méthodologies de l'économie expérimentale pour explorer les perceptions de la population quant aux risques de submersion et surtout aux solidarités territoriales pour la gestion du trait de côte et les politiques de recul. Cette approche tiendra compte de l'exposition des population et intégrera un gradient géographique de la mer vers l'arrière pays correspondant à une diversité de proximités, d'usages et de solidarités. Deux sites seront enquêtés. L'originalité de la méthodologie est d'effectuer les enquêtes (200 enquêtes/par site) et les expériences en économie expérimentale (150 expériences/site) dans plusieurs communes pour chaque site en fonction de leur distance à la cote, et des structurations institutionnelles de coopération entre ces communes. Un test en laboratoire sera préalablement effectué et autofinancé. Un diagnostic objectif des types de flux et des solidarités existantes sera ensuite réalisé de façon à identifier (i) les zones de solidarité écologique (grands ensembles fonctionnels), (ii) les zones de solidarité économique (déplacements domicile travail; types d'activités), (iii) les profils démographiques et sociologiques des communes, (iv) l'importance et l'origine des flux touristiques et (v) les écarts de revenus et de fiscalité entre les communes. Cette partie permettra d'explorer les possibilités de financement public/privé à partir d'enquêtes auprès de personnes clés à l'échelle nationale et régionale et d'une analyse de quelques opérations déjà réalisées. Ces enquêtes seront complétées par l'organisation d'un groupe de travail réunissant des promoteurs publics et privés, des membres d'établissements publics fonciers et d'un groupe de travail avec des maîtres d'œuvre et des maîtres d'ouvrage concernés par la gestion du trait de cote. Une consultation auprès d'un expert juridique spécialisé en fiscalité foncière est prévue et

donnera lieu à une sous-traitance. La partie de co-construction d'options d'aménagement s'appuie sur la méthodologie de la prospective participative qui permet tout à la fois de se projeter à un horizon lointain pour dépasser les conflits actuels, et de faciliter, par son caractère participatif, l'appropriation des connaissances acquises par les chercheurs mais aussi de mobiliser les connaissances locales et tenir compte des stratégies territoriales. L'équipe mobilisée dans le projet a déjà réalisé la prospective participative du littoral régional à l'horizon 2050.

Terrains

La recherche sera réalisée à partir de quelques sites qui seront sélectionnés pour leur exemplarité par le groupe partenarial et des communes qui se seront portées volontaires à l'issue des ateliers thématiques pour les ateliers de prospective participative (cf. figure ci-dessous).

Groupe de travail partenarial à l'échelle régionale chargé de la sélection des différents sites		
Sites enquêtes et économie expérimentale	Diagnostic des flux de solidarités et d'interdépendances	Ateliers de prospective participative d'aménagement
Deux sites comprenant quatre communes réparties perpendiculairement à la côte	Trois sites choisis pour leur exemplarité (dont les deux sites enquêtés)	Sites pilotes qui se seront portés volontaires lors des ateliers thématiques

Calendrier

	2012	2013				2014				2015		
	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3
Apport de connaissances												
Tache A1												
Tache A2												
Tache A3												
Tache A4												
Co-construction d'options d'aménagement												
Tache B1												
Tache B2												
Tache B3												
Rédaction rapport final												

Articulation avec les programmes régionaux, nationaux et européens

Le projet s'inscrit en continuité de plusieurs projets passés : Miseeva (ANR coordonné par le BRGM (2008-2011) sur la vulnérabilité du littoral du Languedoc-Roussillon à la submersion), la revue d'opérations de retrait stratégique réalisée par l'EID en 2010 dans le cadre du CPER 2007-2013, les programmes européens Beachmed (2007-2008) et Costance (2010-2012) sur la gestion de l'érosion menés par le Conseil Général de l'Hérault. Il s'inscrit aussi en continuité de la démarche prospective participative : " Quel littoral pour le Languedoc-Roussillon en 2050? " qui s'est tenue à l'initiative de la DREAL d'octobre 2010 à mai 2012. Le projet permettra de faire travailler ensemble des participants de ces différents projets passés.

Equipe et mode de coordination

Scientifiques			
Laboratoire	Statut	Chercheurs concernés	Disciplines

es			
LAMETA	EPST	Hélène Rey-Valette, Marc Willinger, Valérie Clément, Julie Rosaz + Bénédicte Rulleau (Equipe REEDS Saint Quentin en Yvelines) + sous traitante juriste	Economie
BRGM	EPIC	Yann Balouin, Cécile Hérivaux	Géologie, Economie
EID	EPA	Hugues Heurtefeux	Géographie
INEA	Bureau d'étude	Olivia Delanoë	Science de l'environnement
ART-DEV	EPST	Catherine Bernié Boissard, Cassandre Dewintre	Géographie
Gestionnaires partenaires			
DREAL	Services de l'Etat	Régis Morvan, Bénédicte Guérinnet, Michel Gautier	
Préfecture		Cécile Lenglet ; Alex Urbino	

Terrains

Région Languedoc-Roussillon
Collectivités territoriales des sites d'études et ateliers prospectifs

Groupe
partenarial

Equipe
scientifique
Equipe de pilotage

Lameta, Inéa, Dreal

Parties prenantes des ateliers prospectifs
Population Enquêtée

Le projet est conçu autour d'un noyau dur rassemblant le LAMETA, le Cabinet INEA et la DREAL, associés dans une logique de recherche action supposant une collaboration étroite qui relève d'un processus d'accompagnement où les interactions réciproques permettent des apprentissages croisés. Les productions scientifiques sont dites " actionnables " en ce sens qu'elles sont directement utilisables par les gestionnaires. A partir de ce noyau des liens privilégiés seront établis avec

des collectivités territoriales et des parties prenantes, dans le cadre du groupe de travail partenarial qui sera régulièrement réuni tout au long du projet et au sein duquel seront discutés à la fois les options méthodologiques, notamment le choix des sites pilotes, et les résultats, notamment les formes de restitution. Enfin des liens étroits seront établis avec les collectivités des sites pilotes au niveau des enquêtes, des diagnostics des flux et des ateliers de prospective participative qui seront menés dans des communes volontaires.

Durée : 36 mois

Coût global	365 550 euros	Participation demandée à Liteau	153 705 euros
		Demande CPER Languedoc-Roussillon	51 700 euros

Cofinancement

La tâche A4 qui correspond à une attente complémentaire spécifique de la DREAL fait l'objet d'une demande de financement dans le cadre du CPER Languedoc-Roussillon. Si ce budget n'était pas obtenu, cette tâche serait très largement simplifiée et financée en utilisant le budget des deux ateliers thématiques qui n'auraient plus de raison d'être (B3).